

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur,

Ma contribution ci dessous concerne le projet agrivoltaïque de Presnoy.

Le projet de Mr Grégoire et de la société Abowind est un important projet de centrale au sol.

Il soulève de ma part plusieurs remarques et questionnements.

Le premier est celui du lieu qui ne me paraît pas adéquat à l'entrée du bourg de Presnoy. En effet, M Grégoire exploite des terres reculées des habitations, qui sont de même nature que celles envisagées pour l'implantation, et sont actuellement aussi destinées au pâturage de ses moutons. Il faut comprendre le refus des habitants d'ouvrir leurs fenêtres sur un champ de panneaux; la haie prévue mettra beaucoup de temps à cacher le parc, elle vient aussi « enfermer » le paysage et la clôture de deux mètres de haut donnera l'aspect d'un terrain militaire. Le village de Presnoy s'en trouvera changé sans que les habitants aient eu l'occasion d'échanger, voire de négocier avec l'agriculteur autrement que par cette enquête.

Le second concerne la primauté de l'activité agricole. La taille du projet fait craindre l'incitation à privilégier la production d'énergie et par souci de rentabilité d'accroître le parc. L'ombrage est bien sûr nécessaire aux animaux, la mise à l'abri lors des agnelages aussi. Si l'ombrage est nécessaire il faut planter des arbres. De très nombreux paysans se font approcher par des industriels et beaucoup sont prêts à accepter. Mécaniquement tournés vers la rentabilité, les grandes centrales vont voir le jour poussant les agriculteurs à se détourner de l'activité agricole. La transmission de ces fermes deviendra impossible!

Les impacts des grands parcs sur la photosynthèse pour la prairie, sur la biodiversité de par le micro-climat ainsi créé sont encore méconnus. De petites installations peuvent être vertueuses et répondre à des besoins locaux comme l'alimentation d'un séchoir, ou d'un bâtiment d'élevage.

Créer un parc aussi éloigné de la consommation n'a pas de sens. Les coûts de raccordement sont aberrants, avec des pertes en ligne du fait du transport sur de longues distances, ici Lorrain, et vers l'agglomération de Montargis ensuite. En produisant l'électricité dans les villes sur des toits, sur des parkings, des friches, la consommation est à côté et vous réduisez les pertes en ligne.

Il faut être vigilant à ne pas recréer les erreurs des grands remembrements qui ont conduits à l'arrachage systématique des haies, à la mécanisation à outrance des fermes, et au final à la disparition des paysans.

Je pense que M Grégoire a toute latitude pour éloigner son projet des habitations et réviser aussi la surface qui me semble au dessus des conditions pour maintenir la primauté de son activité agricole.

Claude-Ève Spach  
La Gèvre  
45260 Presnoy